



OCIRT  
Relations du travail  
Case postale 1255  
1211 Genève 26 La Praille

**Aux entreprises actives dans le  
secteur concerné**

N. réf. MD/JDC/NaD

Genève, le 23 mars 2009

Concerne : **Usages professionnels, personnel d'exploitation de la  
MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT à Genève**  
(installations en chauffage, ventilation, climatisation, isolation -  
installations électriques - ferblanterie, installations sanitaires - serrurerie,  
constructions métalliques)

Madame, Monsieur,

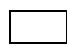



Nous vous informons que les usages professionnels de votre secteur sont complétés ainsi :

**PONT DE FIN D'ANNÉE**  
(jours fériés et vacances de fin d'année 2009-2010 et jour férié du 1<sup>er</sup> août 2009)

**Tableau de fermeture des ateliers et chantiers**

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

-  5 jours ouvrables payés comme vacances  
(21, 22, 23, 24, 28 décembre 2009)
-  3 jours fériés  
(25, 31 décembre 2009 + 1<sup>er</sup> janvier 2010)
-  2 jours à compenser  
(30 décembre 2009, 4 janvier 2010)
-  1 jour en compensation du 1<sup>er</sup> août 2009  
(29 décembre 2009)

---

Le travail s'arrêtera le **vendredi 18 décembre 2009 au soir** et reprendra le **mardi 5 janvier 2010 au matin**.

Pour ce qui est des jours à compenser, les travailleurs d'exploitation ont les possibilités de rattrapage suivantes :

*de préférence :*

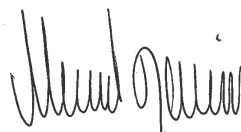
- allonger la durée quotidienne du travail

*ou à défaut :*

- les rattraper en travaillant **4 samedis matins**
- prendre ces jours **à leurs frais (jours chômés non payés ou compensation sur vacances)**.

Nous vous rappelons, par ailleurs, que les travailleurs de plus de 60 ans bénéficient d'une sixième semaine de vacances laquelle doit être prise à la suite du pont de fin d'année.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins  
Adjointe administrative

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :

<http://www.geneve.ch/ocirt/relationdutravail/attestation.asp>